

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017 A 18H00

L'an deux mille dix-sept et le 15 novembre à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni, en séance extraordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hedwige SOLA, Maire.

PRESENTS: H. SOLA - D. DOMENECH - C. BITTER - N. VINUELAS - M. DEMBELE - S. FEVRIER - J-L. CONSUL - B. ENJALBERT - A. CACCOMO - J. TABELLION - R. SERRADO.

EXCUSE : J-P. MARTY.

ABSENT : P. TAILHADES.

A 18 h 00, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Elle propose comme secrétaire de séance, M. Christian BITTER.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne M. Christian BITTER, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1/ Vol avec effraction de quatre véhicules municipaux.

Madame le Maire expose les raisons de réunir le conseil municipal en séance extraordinaire, à savoir les évènements survenus dans la nuit du 13 au 14 novembre 2017 soit le vol avec effraction de quatre véhicules municipaux. Devant l'importance de tels faits, elle a été dans l'obligation de convoquer dans l'urgence le conseil municipal. Dans ce cas, le Code des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité de réduire le délai de convocation à un jour franc.

Madame le Maire relate les faits suivants : dans la nuit du 13 au 14 novembre 2017, des individus ont pénétré par effraction dans les ateliers municipaux. Ils ont fracturé les volets bois d'une fenêtre latérale puis ont déplacé l'armoire qui se trouvait devant cette fenêtre. Une fois à l'intérieur, il leur a suffi de déverrouiller la porte coulissante du local où étaient stationnés les véhicules. Quatre véhicules ont été dérobés : le corbillard, le RENAULT TRAFIC acheté en 2016, le camion benne IVECO et le RENAULT KANGOO. Dans chacun des véhicules se trouvait du matériel et plus particulièrement le matériel de sonorisation qui se trouvait dans le TRAFIC.

Au cours de la nuit, les auteurs se sont également introduits dans le club-house dont les travaux de sécurisation, suite aux actes de vandalisme de septembre et octobre 2017, n'ont pas encore été effectués.

Dans la matinée du 14 novembre, trois véhicules ont été retrouvés incendiés : deux au niveau de l'aérodrome d'Argeliers et le troisième dans les vignes entre Montouliers et Argeliers.

Le quatrième véhicule, le RENAULT KANGOO a été retrouvé hors d'usage, dans l'après-midi du 14 novembre, sur le territoire de Cruzy, au lieu-dit Gabelas.

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Capestang le 14 novembre après-midi. L'enquête est en cours.

Devant la gravité des faits, Madame le Maire précise que nous sommes dans l'obligation de prendre des dispositions afin que ces événements ne se reproduisent. Elle propose d'installer des systèmes d'alarme couplés à des grilles de défense au niveau des bâtiments suivants : hôtel de ville, club-house et ateliers municipaux. Il pourrait également être placé une caméra devant l'entrée de l'hôtel de ville. M. BITTER se charge de contacter plusieurs entreprises afin d'établir différents devis en ce qui concerne les systèmes d'alarme et M. DOMENECH fera de même en ce qui concerne les grilles de défense.

Par ailleurs, Madame le Maire rappelle que notre service technique ne peut assurer correctement ses fonctions dans la mesure où il ne dispose plus de matériel ni de moyens pour le faire. Il convient donc de procéder rapidement à l'achat de véhicules de remplacement.

M. DOMENECH a contacté l'entreprise RENAULT qui lui a proposé un RENAULT TRAFIC neuf au prix de 21 365 € et un RENAULT KANGOO d'occasion (25 000 kms) au prix de 13 341 €. Il demande au Conseil la possibilité de signer les bons de commande correspondants. Le conseil lui autorise à les signer.

Ces achats n'ayant pas été prévus lors de l'élaboration du budget 2017, Madame le Maire précise qu'il sera nécessaire d'effectuer des virements de crédits pour pouvoir les honorer.

En attendant la livraison, le concessionnaire RENAULT consent à nous prêter gratuitement un véhicule en l'occurrence un TRAFIC.

L'achat de deux autres véhicules (camion benne et corbillard) est à l'étude également. MM. BITTER, DOMENECH et FEVRIER se chargent de prospecter dans ce sens.

A 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

Le secrétaire de séance,

Madame le Maire,

